

**Le budget de la future HCJ ne figure pas dans le projet de loi de finances.** Pour certains observateurs, le chef de l'État joue la montre sur ce dossier sensible que les partenaires de Madagascar souhaitaient voir aboutir. Cette absence de financement est justifiée par le fait que tous les membres de la Haute cour n'ont pas encore été désignés par les institutions qui doivent nommer un représentant. Un argument qui ne convainc pas.

**Le projet de texte portant création d'une cour spéciale en matière de délinquance économique, financière et fiscale n'est pas à l'ordre du jour de l'Assemblée.** Le texte avait cependant été présenté comme connexe au projet de loi sur la réconciliation nationale qui doit être examiné au cours de cette session. La cour spéciale devrait statuer sur les cas d'infractions financières constatées durant les investigations liées au processus de réconciliation. Elle ne pouvait statuer que sur les délits commis entre 2002 et la fin de la Transition, en 2009.

**Des députés souhaitent que le projet de loi sur la réconciliation nationale soit amendé pour ne plus être limité à la période 2002-2009.** « Ce projet de loi semble avoir pour objectif de cibler certaines personnalités afin de torpiller leur ambition politique », font remarquer les partisans de Marc Ravalomanana et d'Andry Rajoelina, qui craignent d'être tout particulièrement visés, le texte présenté devant être à l'origine accompagné du projet érigeant une cour spéciale contre la délinquance économique. Les partisans de cet amendement militent pour un processus de réconciliation « *intemporel et impersonnel* » pouvant remonter jusqu'aux événements de 1972.

**Les députés ont engagés à nouveau un bras de fer pour faire inscrire dans le projet de budget l'attribution à chacun d'entre eux d'un 4x4,** ainsi que de la franchise douanière sur les importations de véhicules offerts par des partenaires étrangers. Ils ont en outre exigé de pouvoir disposer des 200 millions Ar par district destinés aux Comités locaux de développement et de pouvoir s'affranchir de la procédure de passation des marchés publics. Le ministre des finances et du budget a résisté à ces revendications récurrentes, en faisant siennes les « *recommandations* » formulées par le FMI. En définitive, et après des débats houleux, 47 députés sur 151 ont adopté le projet de loi des finances 2017, renonçant à y faire figurer l'achat de 4x4. Les députés Mapar et TIM ont quitté l'hémicycle et n'ont pas pris part au vote final.

**La société civile a fait part de son insatisfaction au sujet du projet de budget.** « C'est un budget qui ne reflète pas les priorités de l'État. Les secteurs sociaux sont délaissés par rapport aux autres départements comme les projets présidentiels », juge le CCOC, qui regrette que ses recommandations n'aient pas été prises en compte.



Newsmada - 14/11/16

américains. La célébration du jubilé aura lieu en août 2018, à quelques mois de la présidentielle.

Le premier ministre, interrogé en marge du « *dialogue politique Madagascar-UE* » sur **la question controversée des facilités accordées à la construction de mosquées**, a tenu à démentir les rumeurs persistantes faisant état d'importants programmes de construction d'écoles coraniques et des mosquées dans plusieurs régions, sur financements étrangers.

Introuvable depuis le 25 mai, **le sénateur Lylison a interpellé les forces de l'ordre via Facebook.** Il les invite « à prendre leurs responsabilités en tant que dernier rempart de la République » afin de sauver le pays de la situation de pauvreté dans laquelle il s'enfonce. L'ancien numéro Un de la FIS est activement recherché pour tentative de coup d'État.

**Le nouveau président de l'Eglise luthérienne, le pasteur David Rakotonirina, reste sous le coup d'une interdiction de sortie du territoire.** Un projet de coup d'État serait à l'origine de cette mesure. *Midi* rappelle que le pasteur Rakotonirina a battu le candidat soutenu par le pouvoir lors de l'élection du président de la FLM au mois de septembre, ceci pouvant expliquer cela.

**Le groupement de la société civile Rohy se désengage du processus d'élaboration de la charte de la société civile**, un processus fortement soutenu par le ministère de la communication et des relations avec les institutions. En jeu, l'image des organisations de la société civile, fréquemment pointées du doigt pour leur manque d'indépendance vis-à-vis des politiques, leur instrumentalisation par des personnalités ayant des ambitions politiques ou en quête de subventions extérieures.

**Les cinq prévenus dans l'affaire de Soamahamania ont été condamnés à un an de prison avec sursis** pour manifestation sans autorisation. La défense évoque un « *jugement d'apaisement* » mais annonce qu'elle va interjeter appel. **Le permis d'exploiter déteu par Jiuxing Mines n'a pas été annulé**, ce sont les travaux qui ont été suspendus, conformément à la décision du gouvernement, déclare un technicien de la société minière. Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'environnement, interpellé par la société civile, « *prie instamment le gouvernement et tous les acteurs à résoudre pacifiquement le différend* ».

**Les ateliers destinés à recueillir des propositions en vue de la refonte du cadre juridique des élections se sont achevés dans la cacophonie.** Les participants ont produit une pléthore de propositions et de recommandations que les experts de la CENI et du PNUD auront bien du mal à synthétiser. Le bouclage des propositions que la CENI doit transmettre à l'exécutif doit être achevé fin décembre, pour présentation au parlement en début d'année. « *Pour une population estimée à 23 millions, n'avoir que près de 8,6 millions d'électeurs inscrits est un fait anormal* », affirme son président. Parvenir à atteindre voire dépasser la barre des 10 millions d'électeurs inscrits est l'objectif que s'est fixé l'institution.

**Les préparatifs du Sommet de la Francophonie ont été marqués par de nombreux mouvements de contestation.** Son coût a été jugé exorbitant par la société civile, qui a dénoncé l'opacité des contrats et des financements. Dix-huit organisations de la société civile ont attiré l'attention des autorités ainsi que celle de l'OIF sur les dysfonctionnements qu'ils ont constatés dans la passation des marchés. Les restrictions imposées à la population de la capitale ont été à la source de polémiques et de rumeurs les plus folles. Des centaines de familles ont été expropriées pour la construction d'une nouvelle rocade destinée à faciliter la circulation des délégations officielles. Des travaux ont été exécutés à la va-vite et confiés à une entreprise chinoise dans des conditions mal éclaircies. Des centaines de sans-abris qui occupent les rues du centre-ville ont été déplacés en pleine nuit par les forces de l'ordre. Des travaux « *cosmétiques* » ont été lancés pour tenter de donner à la capitale un aspect « *présentable* ». Pour aider le gouvernement dans le transport des invités, la France a loué 200 voitures avec chauffeurs. La société civile Rohy a affirmé que la non-adhésion de la population au Sommet découle « *d'un contexte tendu et délétère* ». Les organisateurs du Sommet et les autorités ont eu bien du mal à tenter de convaincre la population que cette manifestation pouvait avoir de retombées positives pour la Grande île. Les préparatifs ont mobilisé les énergies des dirigeants et des affairistes, abandonnant aux organisations internationales et aux ONG le soin de venir en aide aux populations du Sud victimes de la famine.



En dépit d'une présence massive des forces de l'ordre, plusieurs organisations sont parvenues à tenir des **manifestations pacifiques** le jour de l'ouverture du Sommet des chefs d'Etat.

Les associations et plateformes réclamant la restitution des **îles Eparses** ont interpellé le chef de l'Etat pour qu'il défende l'intérêt de la nation à l'occasion de sa rencontre avec François Hollande. La question n'a pas été publiquement évoquée lors du Sommet.

Un opérateur économique franco-tunisien a été arrêté par la brigade criminelle. Les services de renseignements français et leurs homologues malgaches le soupçonnent d'avoir préparé une action terroriste contre le président français.

Intervenant à la tribune du Sommet de la Francophonie, Justin Trudeau, premier ministre canadien, a cherché à convaincre les pays africains, dont Madagascar, de respecter **les droits des homosexuels**.

À deux reprises, le président français a mis l'accent sur la **situation sécuritaire à Madagascar**. Une insécurité dont les ressortissants français, à l'entendre, sont particulièrement victimes. La coopération judiciaire entre les deux pays sera renforcée.

**François Hollande a rendu hommage aux nationalistes victimes de l'insurrection de 1947**. Tribune nuance la portée de ces déclarations : « *François Hollande regrette les crimes coloniaux. Mais ne demande pas pardon pour autant. Reconnaissance mais non repentance, tel est le credo de la France pour tous les crimes commis par les Français pendant la colonisation* ».

« **Malgré des mois de doutes et de complications orchestrés par l'opposition, le gouvernement malgache a su mener à bien l'organisation du Sommet de la Francophonie, estime RFI**. L'opération de charme menée par Madagascar auprès de la communauté internationale lors du Sommet semble donc réussie. En découlent des liens diplomatiques renforcés » et des perspectives économiques jugées prometteuses.

**En marge de la visite d'Etat du roi du Maroc, le ministère marocain des affaires étrangères a dépêché une mission d'inspection à son ambassade d'Antananarivo** suite à des informations selon lesquelles l'ancien ambassadeur aurait procédé à des détournements de fonds à l'occasion d'opérations humanitaires. Il se serait rendu coupable d'ingérence dans les affaires du pays et aurait procédé à « *des agissements discriminatoires à l'égard des communautés non-musulmanes* ».

**L'insécurité gagne du terrain dans de nombreuses régions**. Les attaques de dahalo se multiplient. Des villages sont rançonnés. Des morts sont enregistrés par dizaines parmi les dahalo, les forces armées et la population. Des villageois sont contraints à se réfugier en brousse ou de migrer vers des zones plus sûres. Les forces de l'ordre et les autorités locales sont parfois suspectées de complicité avec les malfaiteurs. En réponse à la recrudescence de l'insécurité, l'exécutif a annoncé le lancement d'une nouvelle opération de sécurisation dénommée « **Mazava 2016** ». Ce nouveau déploiement de puissance militaire sera le 3e du genre, en moins de cinq ans. Plus de 2 000 hommes seront répartis dans 17 des 22 régions. La population devrait être étroitement associée à l'opération, ainsi que les responsables et élus locaux. Le pouvoir espère cette fois-ci échapper aux critiques portées par la société civile et les défenseurs des droits de l'homme. Des voix se font entendre pour critiquer l'intervention de l'armée dans ce type d'opération. Pour nombre d'observateurs et pour le ministre de la défense lui-même, la force répressive risque de ne pas apporter de solution pérenne. Elle doit être complétée par des actions d'accompagnement, voire de prévention. Or « *éducation, santé, travail, sont des nécessités et des droits quasi-absents dans ces zones rouges* », déplore *L'Express*, qui ajoute qu'il serait temps de pourchasser les « *dahalo en col blanc* » qui favorisent ce climat d'insécurité sans jamais être inquiétés.

**Les actes de « vindicte populaire » connaissent une recrudescence préoccupante**. En l'espace d'un mois et demi, 42 morts auraient été dénombrés pour 9 cas recensés. Une femme a notamment été brûlée vive à Mananjary pour avoir profané un site sacré de l'ethnie locale. Des actions qui illustreraient une nouvelle fois la faiblesse de l'État et le désaveu de la population envers une administration corrompue. La presse s'étonne de l'absence de réaction des plus hautes autorités et du non-aboutissement des enquêtes. Seuls les actes impliquant des ressortissants étrangers semblent déclencher la mobilisation des autorités. Reconnaisant partiellement la responsabilité de l'administration, le premier ministre fustige la tendance des opposants à « *inciter à la désobéissance civile* ». Il tacle également « *la défaillance* » des autorités traditionnelles et de la société civile dans leur mission d'éducation citoyenne. Face à la situation dans sa circonscription, un élu a été jusqu'à encourager « *l'exécution* », des dahalo pris en flagrant délit. A Maintirano, trois présumés dahalo appréhendés par les habitants ont été abattus sur ordre des militaires. La CNIDH déclare « *ne pas pouvoir se taire face à la recrudescence des vindictes populaires, qui prennent une allure préoccupante. (...) Face à ces violations flagrantes du droit à la vie, du principe de présomption d'innocence, du droit à l'égal protection de la loi et du droit à un procès juste et équitable, la CNIDH interpelle les autorités compétentes, la population et la société civile* ». Le gouvernement affirme sa volonté de sévir face aux « *vives préoccupations* » exprimées par l'UE face aux vindictes populaires qui se généralisent.

**Des « coupeurs de route » ont encore sévi sur plusieurs grands axes de circulation**, faisant plusieurs blessés. Des conducteurs de taxi-brousse, qui avaient refusé d'être escortés par des éléments de la gendarmerie, ont été interpellés pour enquête.

**L'assainissement des rues du centre-ville de la capitale se heurte à l'opposition des commerçants informels.** De graves affrontements ont été évités de justesse entre les vendeurs à la sauvette et la police municipale et entre cette dernière et les militaires du Capsat appelés en renfort pour défendre la famille de l'un des leurs. Un regain de tension intervenu à quelques jours de l'ouverture du Sommet de la Francophonie qui impose aux édiles municipaux de redoubler d'efforts pour donner à la capitale un aspect « *présentable* ». Une enquête a été ouverte sur les circonstances des violences commises par la police municipale à l'encontre d'un militaire et de son épouse ; elle concernerait 34 éléments de la police municipale. Le comportement de l'armée et de son commandement a été vivement contesté pour une démonstration de force qui avait peut-être pour objectif « *de montrer à la maire de la capitale, Lalao Ravalomanana et surtout à son mari, candidat annoncé et redouté à la présidentielle de 2018, qu'elle n'a qu'à bien se tenir* », écrit *L'Express*. La commune a qualifié d'« *assaut contre un palais d'Etat* » l'encercllement de l'hôtel de ville par les militaires du Capsat.

**Le meurtre de deux Français commis à Ste Marie le 22 août fait l'objet d'une saisine conjointe des services judiciaires malgache et français.** Le jeune Français placé en détention préventive à Toamasina a été remis en liberté, ainsi que l'employé de banque Malgache. Six autres prévenus ont été maintenus en détention.

**Le militant écologiste Clovis Razafimalala est détenu depuis le 16 septembre.** Il est accusé d'incitation à la rébellion et de destruction de biens publics. Selon les organisations écologistes, s'il a été arrêté c'est parce que sa liberté de ton et ses engagements en faveur de l'environnement dérangent. Pour l'AVG, l'activiste est « *détenu arbitrairement* ». Le rapporteur spécial de l'ONU aux droits de l'homme et à l'environnement a déclaré que « *Madagascar ne fait pas partie des pays où les militants écologistes sont tués. Mais il y a des signes qui montrent que la Grande île est en train d'en prendre le chemin. (...) Il est essentiel que les mesures soient prises rapidement et efficacement afin de rétablir la confiance totale dans les institutions judiciaires et autres qui protègent les droits humains du peuple et sauvegardent l'environnement. J'encourage également le gouvernement à travailler avec les organisations environnementales sur le problème des trafics illicites* », lesquels ont « *un effet corrosif sur la bonne gouvernance parce que les trafiquants illégaux utilisent l'argent qu'ils gagnent pour contribuer à la corruption* ».

**Le budget du Bianco en hausse de 40 % dans la loi de finances 2017.** Selon le ministère des finances et du budget, « *la lutte contre la corruption figure parmi les principales mesures à prendre pour le développement du pays* ». Le renforcement de cette lutte figure parmi les principales conditions de déblocage par tranche des fonds de la « *Facilité élargie de crédit* » du FMI. Le Samifin sera également soutenu dans sa lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

**Treize hauts gradés de la gendarmerie ont été déférés par le Bianco devant la chaîne pénale anticorruption.** Ils sont accusés d'avoir établi de manière irrégulière une liste additive de 79 élèves pour l'admission à l'Ecole nationale de gendarmerie en contrepartie du versement d'importantes sommes d'argent. Le commandant de la gendarmerie nationale à l'époque des faits serait impliqué.

**La suspicion de détournement de fonds dans la commune d'Ambohimahasina (district d'Ambalavao) a fait l'objet d'une enquête du Bianco.** Le dossier a été transmis à la chaîne pénale anti-corruption. Un maire, un directeur au sein du ministère de l'intérieur et plusieurs entrepreneurs sont au banc des accusés. L'élu a accablé nommément Olivier Mahafaly, premier ministre mais ministre de l'intérieur à l'époque des faits, et Claudine Razaimamonjy, opératrice économique réputée proche du couple présidentiel. Cette dernière aurait refusé de répondre aux convocations du Bianco.

**Les médecins tirent la sonnette d'alarme : le nombre d'entreprises des zones franches ne respectant pas les normes de sécurité aurait tendance à augmenter.** Les conditions de travail y sont qualifiées d'inhumaines. Les zones franches chinoises sont particulièrement pointées du doigt.

**Lutte contre le tourisme sexuel : un code de bonne conduite a été signé dans la région Alaotra Mangoro.** Une formation des acteurs du tourisme a été organisée avec le concours du BIT et de l'Unicef, suivie de l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et le tourisme sexuel impliquant des enfants.

**Des universités privées informelles délivrent de faux diplômes d'universités reconnues.** Le ministère de tutelle, alerté par des universités formelles, annonce que des mesures seront prises pour lutter contre ces pratiques frauduleuses.

**Radio Antsiva serait victime de brouillage.** La station est réputée pour ses positions critiques à l'égard du pouvoir et son discours « *incisif* ». Une station privée, récemment créée et appartenant à un groupe de presse proche du chef de l'Etat, tenterait de couvrir sa fréquence. Le « *Mouvement pour la liberté d'expression* » compte saisir la SG de la Francophonie des manquements à la liberté d'expression à Madagascar lors du Sommet de l'OIF, en pointant notamment du doigt le nouveau code de la communication et le brouillage de la station *MBS* appartenant à Marc Ravalomanana.

**Célébration de la Journée internationale du droit d'accès à l'information : rétablir la confiance entre le public et les décideurs politiques, les producteurs et fournisseurs d'information.** D'après les conclusions d'un sondage réalisé à cette occasion par l'ONG Ilontsera, il s'agit d'un « *immense défi* ». L'ONG estime qu'il faut « *rompre avec le discours rétrograde qui infantilise des citoyens prétendument immatures pour l'information* ».

**Code de la communication : l'Union de la presse francophone (UPF) préconise la reprise du dialogue.** Lors de la séance d'ouverture des 45e Assises de l'UPF à Antsirabe, rassemblant plus de 300 journalistes de 47 pays, le président de l'Union a abondé dans le sens des journalistes hostiles au code de communication récemment promulgué.

**Une cargaison de palissandre a été saisie près de Tsiroanomandidy.** Les bois précieux saisis ont été pillés dans une aire protégée de la région Menabe.

Face à la **recrudescence de la ruée vers le saphir à Bemaitso-Didy**, les autorités ont fait évacuer les sites d'extraction et dressé des barrages pour stopper l'afflux d'immigrants et de négociants étrangers.

**Le Syndicat des enseignants-chercheurs (Seces) dénonce « les abus de pouvoir et les menaces proférées à l'encontre des simples citoyens, ainsi que les dérives des forces de l'ordre ».** Il appelle la communauté internationale à prêter main forte au peuple malgache dans la lutte contre les trafics et l'exploitation illicite des richesses nationales.

**Plusieurs importantes affaires de trafic illicite de tortues endémiques protégées ont été jugées.** Les coups de filet à l'origine d'une douzaine de condamnations résultent de la collaboration engagée avec les organisations de la société civile dans le cadre du projet « *Application de la loi contre les abus sur les ressources naturelles à Madagascar* » (Alarm). Trois présumés trafiquants de tortues ont été arrêtés à Antananarivo. Un gendarme et un consultant international figurent parmi les prévenus.

**Recrudescence de l'exploitation illicite du corail noir.** La région Androy, en partenariat avec l'ONG TSA, a saisi des matériels de plongée dans le district d'Ambovombe. Un général et des ressortissants chinois sont mis en cause. Le proche d'un ministre tenterait de faire pression pour étouffer l'affaire. L'Alliance Voahary Gasy (AVG) apporte son concours aux autorités dans le cadre du projet Alarm.

**Les autorités réunionnaises ont saisi 43 kg d'héroïne à bord d'un bateau battant pavillon mauricien. La drogue proviendrait de Madagascar,** pays considéré comme une plaque tournante de drogue dure en provenance du continent africain. Une production locale n'est pas non plus exclue.

**Constructions illicites à Antananarivo : 3 000 dossiers de régularisation déposés en un mois.** L'opération de régularisation des constructions illicites de la capitale s'achève. On dénombre 168 000 toits à Antananarivo-ville mais seules 400 demandes de permis de construire sont déposées chaque année. Les constructions illicites sont prédominantes et constituent un obstacle à l'assainissement de la ville.

**« L'attribution de titres fonciers et des mêmes droits aux personnes, 'quel que soit leur nationalité et leur statut juridique' est suicidaire pour la nation malgache »,** déclarent le SIF et le Collectif Tany, préoccupés par le contenu d'un projet de loi fixant le régime juridique de l'immatriculation et de la propriété foncière titrée. Pour les auteurs, « *tout projet d'attribution des mêmes droits sur les terres aux Malgaches et aux personnes d'autres nationalités renforce le risque de voir la totalité du territoire approprié par les personnes incomparablement plus riches et plus puissantes que les paysans et la majorité des citoyens malgaches* ». Ils demandent aux autorités de faire participer la population au processus décisionnel sur ce sujet crucial.

**Révolte de paysans contre l'accaparement de terres par des Chinois près de Port Bergé.** 1 700 ha de terrains domaniaux ayant appartenu à des colons ont été accaparés par un groupe Chinois alors que la population locale les utilisait pour des cultures vivrières.

**Le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'environnement souligne l'urgence pour la communauté internationale de renforcer l'aide à la Grande île pour faire face au changement climatique.** Le Sud affronte une grave crise alimentaire. 850 000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, dont 330 000 en situation d'urgence. « *Les principaux pays émetteurs doivent prendre des mesures concrètes pour mettre en œuvre leurs promesses de réduction de gaz à effets de serre* », souligne-t-il.

**Le gouvernement obtient une subvention de 35 millions de dollars de la Banque mondiale pour soutenir la lutte contre la sécheresse dans le Sud.** Ce financement additionnel touchera plus de 320 000 personnes.

**Alors que le pouvoir est mobilisé pour accueillir le Sommet de la Francophonie, les agences des Nations unies lancent un énième appel à l'aide pour les victimes de kere dans le Sud**, écrit *Tribune*. La FAO et le PAM appellent à une action urgente. Sur les 22 millions de dollars nécessaires, la FAO n'a reçu que 4,5 millions. Quant au PAM, il lui manque 50 millions de dollars pour mener à bien ses opérations de secours dont le coût total est estimé à 82 millions pour la période octobre 2016-mars 2017.

**Aide au développement : Madagascar doit améliorer sa capacité d'absorption**, estime le premier ministre : l'objectif n'est pas seulement de réussir à arracher des promesses de soutiens financiers mais de mettre efficacement en œuvre et de faire effectivement décaisser les soutiens financiers promis. L'amélioration de cette capacité d'absorption est d'autant plus importante que Madagascar, pour les trois années à venir, aura besoin de 5 milliards de dollars pour réaliser ses projets de développement alors que sa capacité annuelle est limitée à 500 millions. Le gouvernement devra donc limiter ses ambitions. A la Conférence des bailleurs et investisseurs de début décembre, il ne présentera qu'une cinquantaine de projets, estimés à 5 milliards de dollars, au lieu des 130 initialement prévus, pour un montant de 12 milliards. Sur les 5 milliards, il resterait à convaincre les bailleurs d'en accorder trois.

**L'UE a annoncé une nouvelle aide budgétaire de 30 millions d'euros pour les années 2017-2018**. La première tranche de 15 millions devrait être disponible au deuxième semestre 2017. Ce montant devrait, néanmoins être conditionné par le respect « *des engagements réciproques liés à l'appui budgétaire* ».

**En marge du Sommet de la Francophonie, la France a octroyé à Madagascar une enveloppe de près de 62 millions d'euros** destinés à des actions relevant de l'urbanisme dans la capitale et six autres grandes villes.

**La Banque mondiale octroie un don de 65 millions de dollars** pour aider Madagascar à renforcer la stabilité de ses finances publiques et créer un climat des affaires plus favorable à l'investissement. Il servira notamment à appuyer les réformes destinées à élargir l'espace fiscal afin de permettre au gouvernement d'augmenter les investissements publics et la fourniture de services. Madagascar figure encore parmi les pays ayant les taux de pression fiscale les plus bas au monde. Les subventions inefficaces devront être réduites et les dépenses publiques devront davantage bénéficier aux couches les plus pauvres.

**Mohammed VI, roi du Maroc, en visite d'Etat à Madagascar, à la tête d'une délégation de près de 500 personnes**. Vingt-deux conventions de partenariat ont été signées entre les secteurs privés des deux pays. Un accord porte sur la valorisation et la sauvegarde du canal de Pangalanes. « *Il est temps pour le Maroc et Madagascar d'engager un partenariat économique win-win dans tous les domaines* », souligne le ministre de l'industrie et du développement du secteur privé. Mohammed VI s'est rendu à Antsirabe pour la pose de la première pierre d'un grand hôpital mère-enfant et d'un centre de formation professionnel d'une capacité de 1 000 élèves. Le coût total est estimé à 26 millions d'euros. Pour *RFI*, « *Mohammed VI poursuit son opération de charme en Afrique. Une stratégie diplomatique alors que le Maroc souhaite réintégrer l'Union africaine quittée il y a 32 ans* » sur un différend portant sur la reconnaissance de la République Sahraoui. Mohamed VI, contre toute attente, a zappé le Sommet de la Francophonie qui se tenait durant son séjour.

**Selon la Coface, après une croissance de son PIB de 3 % en 2015, l'économie malgache devrait légèrement améliorer ses indicateurs macroéconomiques en 2016**. La reprise de l'activité, notamment dans le secteur du tourisme, ainsi que la reprise des investissements, dépendra toutefois de la stabilisation de la situation politique et des flux d'aide, estime l'organisme.

**Selon la Banque centrale, les investissements directs étrangers ont enregistré une forte hausse sur les 9 premiers mois de l'année**. Cette progression attesterait de l'amélioration progressive du climat des affaires résultant de plusieurs réformes significatives mais le tissu économique demeure très fragile. L'instabilité politique qu'a connue le pays depuis 2009 a entraîné le blocage des investissements publics et de très nombreux départs d'investisseurs.

**Madagascar envisage de mettre en place une zone économique spéciale (ZES) dédiée au textile**. Baptisée « *Textile City* », cette zone serait appelée à devenir l'un des pôles économiques du pays. Sur une superficie de 100 ha, elle pourrait accueillir 80 à 100 établissements. Le projet, dont le coût est estimé entre 250 à 300 millions de dollars, devrait démarrer au premier trimestre 2017. Ni le lieu, ni le budget ni les investisseurs ne sont encore définis.